



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 41548

Texte de la question

M. Serge Lepeltier appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'inquietude legitime des parents de familles nombreuses a l'egard de la politique famaliale du Gouvernement et, notamment, concernant leurs retraites. Il lui demande de bien vouloir lui preciser quelles sont les intentions du Gouvernement, a la suite de la conference du 6 mai sur la famille, et quelles assurances il peut donner aux parents et aux futurs parents de familles nombreuses qu'ils ne seront penalises davantage, dans l'avenir, ni par de nouvelles mesures fiscales defavorables, ni par une diminution sensible de leurs retraites.

Texte de la réponse

Les cinq groupes de travail mis en place a la suite de la tenue de la conference de la famille du 6 mai dernier qui rassemblent l'ensemble des acteurs concernes par la politique familiale sont charges d'entreprendre une reflexion approfondie sur la politique familiale. Leurs conclusions seront examinees au cours du premier trimestre 1997 avec les representants du mouvement familial. Le Gouvernement decidera alors, au vu de ces conclusions, des mesures qu'il convient de prendre pour l'avenir en matiere de politique familiale.

Données clés

Auteur : [M. Lepeltier Serge](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41548

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 janvier 1997

Question publiée le : 22 juillet 1996, page 3964

Réponse publiée le : 3 février 1997, page 585